

FOIRE AU LIVRES DE CHOZEAU LE 30 NOVEMBRE 2025

INSCRIPTION :

Nom / prénom :

Adresse :

Mail :Tel :

N° Siret :

Produits proposés :

LIVRES

BD

CD

DVD

VINYLES

VIEUX PAPIERS

Inscription, frais administratifs et 1ere table (1.80m x 0.75m) à15 euros

Tables suivantes à 10euros x = euros

Total euros

Le dossier d'inscription est à retourner à :

LE LIGATOR chez Monsieur Picardat 77 rue de la plaine 38460 Chozeau.

L'inscription sera traitée par ordre d'arrivée, et ne sera valide que lorsque vous recevrez un mail de confirmation.

Renseignements : reliure.isabelle@orange.fr ou tel : 06.11.05.54.37

A joindre à cette fiche d'inscription :

Le règlement signé et daté

Copie de l'inscription au registre du commerce (pour les professionnels)

Attestation de ne pas faire plus de 2 déballages par an (pour les particuliers)

Attestation d'assurance responsabilité civile de 2025

Une enveloppe timbrée à votre adresse (rendue le 30/11 si pas utilisée).

Le chèque à l'ordre : LE LIGATOR (remis à l'encaissement après la manifestation)

LE REGLEMENT :

- La manifestation se déroule à la salle des fêtes de Chozeau le 30 novembre 2025 de 9h à 17h.
- Il est demandé aux exposants de respecter les horaires d'ouverture au public. (pas de remballage avant 17h sauf mention contraire des organisateurs).
- L'installation est possible à partir de 7h30 et doit être terminée à 9h pour l'ouverture au public. Les organisateurs se réservent le droit de disposer des emplacements non occupés à 9h30.
- Vous vous engagez à respecter la propreté des lieux et nettoyer votre emplacement.
- En cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué (sauf circonstances exceptionnelles)
- Les particuliers déclarent ne vendre que des objets personnels et ne participer uniquement qu'à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- Si la manifestation est annulée pour des raisons indépendantes de notre volonté, vous serez intégralement remboursés (sans indemnités compensatoires)
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration ou autres dégâts que les objets exposés peuvent subir pendant la manifestation.
- Une buvette et encas vous seront proposés
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et j'en accepte les clauses.

Date et signature :

